Eva Joly veut “des voies d’accès légales et sécurisées vers l’Europe pour les réfugiés “

29/01/2017 à 11h33

La Commission européenne a publié ses propositions visant à empêcher les réfugiés de quitter la Libye pour rejoindre l’UE. L’objectif est de déployer des ressources de l’UE pour éviter les traversées en mer et gérer les frontières libyennes.

Réaction d’Eva Joly, membre de la Commission Libertés civiles, justice et affaires intérieures du Parlement européen :

« Une fois de plus, la Commission donne la priorité au maintien en dehors de nos frontières des personnes qui doivent être protégées. Si elle voulait vraiment sauver des vies, **elle chercherait d’abord à instaurer des voies d’accès légales et sécurisées vers l’Europe pour les réfugiés** et s’assurerait de garantir un traitement humain des demandeurs d’asile au sein de l’Union européenne.

Source